

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES ECOLES n°3**  
**Du Mardi 24 Juin 2014 à 18h30**  
**Villiers en Plaine**

**Présents :**

- **R.P.E Maternelle** : Mmes BIROT, CADET, GRELIER, SAUVAGE, MOINEAUD, CHARRIER
- **R.P.E Élémentaire**: Mmes Deler, Fazilleau, Cadet, Gueret, Birot
- **Enseignantes Maternelle**: Mmes LUCAS, DELACUISINE, ROUSSEAU, SABATIER, DREUX
- **Enseignants Élémentaire**: Mmes AUVINET, MIGNAUD, GROSSET, SICOT, M. CIVRAIS, MANGIN,
- **Municipalité** : Mme BEAUSSE
- **DDEN** : M. DUVALON
- **Animateurs APS** : Mme Pipet et M. Arnau

**Excusés** : M. CAVAILLES (**Inspecteur Education Nationale**), , Mme GRELIER (**ATSEM**), Mme GRIFFON (**ATSEM**), Mme GUERIN (**ATSEM**), Mme NEVEU (**ATSEM**), M. MORINEAU (**maire**), M. MOINEAUD (**D.D.E.N.**), Mme ANQUETIL (**A.V.S.**)

**Début du Conseil d'Ecole n°3 à 18h35**

**A- VIE SCOLAIRE :**

**1. Effectifs et répartition**

**2013-2014 :**

Ecole maternelle : effectifs : 34 PS, 31 MS, 35 GS Total : 100  
Répartition : 26 PS, 23 PS/MS (8 PS + 15 MS), 25 MS/GS (16 MS + 9 GS), 26 GS

Ecole élémentaire : effectifs : 32 CP, 42 CE1, 27 CE2, 23 CM1, 26 CM2  
Répartition : 25 CP, 24 CP/ CE1 (7 CP, 17 CE1), 25 CE1, 27 CE2, 23 CM1, 26 CM2

**Avis de passage ou de maintien**

**Ecole maternelle** : 100 élèves passent au niveau supérieur dont 35 en C.P. . Pas de maintien

**Ecole élémentaire** : 150 élèves passent au niveau supérieur dont 26 en 6<sup>e</sup>. 2 avis de maintien en CE1.

**2014- 2015**

**Date de la rentrée : Mardi 2 septembre**

**Ecole maternelle** : effectifs :25 PS, 34 MS, 31 GS soit un total de 90 élèves  
Répartition envisagée: 1 classe de PS avec Mr Séguélas, Mme Congiu et Mme Griffon, une classe de MS avec Mme Delacuisine et Mme Grelier, une classe MS/GS avec Mme Lucas et Mme Gué rin , une classe de GS avec Mme Rousseau et Mme Neveu.

**Ecole élémentaire** : effectifs :35 CP, 37 CE1, 40 CE2, 29 CM1, 24 CM2 soit un total de 165 élèves.  
Répartition prévue : 27 CP avec Mme Auvinet , 28 CP/CE1 (8 CP et 20 CE1) avec Mme Sicot, 28 CE1/CE2(17 CE1 et 11 CE2) avec Mme Sagot, 29 CE2 avec M Civrais et Mme Alibert, 29 CM1 avec Mme Migaud, 24 CM2 avec M Mangin

**2. Le personnel de l'Ecole**

**Ecole maternelle :**

Année 2013/14 : 5 enseignantes, 4 A.T.S.E.M.s, 1 A.V.S., 1 psychologue scolaire, 1 enseignante spécialisée  
Absence d'une enseignante les 22et 23/05 : pas de remplaçant  
Pour la rentrée 2014 : l'équipe enseignante reste stable. Retour de M Séguélas. La décharge de direction sera assurée par Mme Congiu.  
Départ de Mmes Sabatier et Dreux.

**Ecole élémentaire :**

Année 2013/14 : 6 enseignantes+ 2 (1/4), 2 A.V.S., 1 psychologue scolaire, 1 enseignante spécialisée  
Remplacement du personnel : 3 absences d'une enseignante : elle a été 2 fois remplacée  
Pour la rentrée 2014 :l'équipe enseignante reste stable. Arrivée de Mme Sagot en CE1/CE2. Départ de Mme Grosset

**3. Sécurité**

**Ecole maternelle** : Exercice n°3: le 18/06/14; sortie ordonnée des élèves en 1'56. le système d'alarme a bien fonctionné mais les 3 systèmes ne se déclenchent pas en même temps. L'échange avec les 94 élèves présents (sur 100) a été positif.

**Ecole élémentaire** : l'exercice incendie n°3 a eu lieu le 16/06/14. Enseignants et élèves n'étaient pas prévenus. Sortie ordonnée des élèves jusqu'au point de rassemblement. Durée de l'exercice: 1'30 (très bon temps). 148 élèves sur 150 y ont participé.

#### 4. Santé

**GS** : visites de l'infirmière scolaire les 15/10, 05/11 et 12/11

**MS** : visites de l'infirmière de P.M.I. les 28/03, 01/04, 03/04 et 04/04

P.A.I. : 5 en maternelle

Information sur la 5<sup>è</sup> maladie

#### 5. Coopérative scolaire

Un bilan sera exposé au 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année scolaire prochaine

#### B- LES APPRENTISSAGES :

##### Ecole maternelle

##### **Bilan des projets pédagogiques et des actions de l'année scolaire 2013/2014**

- **Projets pédagogiques** communs aux 4 classes: « **les 5 sens** » : intervenants chez les PS et PS/MS et sorties pour toutes les classes en lien avec le projet.

- **Projet Fédérateur** aux 2 Ecoles: « **Parli** » en partenariat avec la Médiathèque. Exposition des travaux à la médiathèque

Projet « lire et faire lire »

Projet « les incorruptibles » (MS/GS et GS)

Projet USEP (GS)

Liaison GS/CP

Rencontres avec les résidents de la maison de retraite (GS)

##### Ecole Élémentaire

##### **Bilan des actions et projets scolaires**

- **Projet Fédérateur** aux 2 Ecoles: « **Parli** » en partenariat avec la Médiathèque. Exposition des travaux à la médiathèque

Projet « Education à l'environnement »

Projet « Lire »

USEP (rencontres Usep, et camp vélo au Lambon)

Projet « culture »

Projet « Maths »

##### **Projet d'écoles 2013-2017**

1<sup>ère</sup> partie du projet des écoles maternelle et élémentaire a été validée.

##### **Objectifs prioritaires selon les 3 axes du futur projet:**

###### **Pour l'école maternelle**

*Axe 1 « Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire »*

Français : lecture : Améliorer la compréhension de consignes en particulier

Mathématiques : situation de problèmes : Travailler la résolution de problèmes portant sur les quantités

*Axe 2 « Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »*

Diversifier les pratiques de classe et les méthodes d'enseignement

Faire varier les supports pédagogiques afin de favoriser la réussite de tous les élèves

*Axe 3 « Le parcours de l'élève : de l'école au collège »*

Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages : continuer la liaison GS/CP, le décloisonnement GS .

###### **Pour l'école élémentaire**

*Axe 1 « Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire »*

*« maîtrise de l'orthographe grammaticale et amélioration de la compréhension des énoncés de problèmes »*

*Pour les enseignants : diversifier les supports et les outils d'apprentissage : mettre en place une progression du cycle 1 au cycle 3 et harmoniser les critères d'évaluation ;*

*Pour les élèves : s'approprier les supports et outils d'apprentissage afin de mieux maîtriser les compétences à atteindre pour chaque cycle.*

*Axe 2 « Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »*

*Diversifier les pratiques de classes et les méthodes d'enseignement*

*Faire varier les supports pédagogiques afin de favoriser la réussite de tous les élèves.*

*Impliquer davantage les élèves dans le fonctionnement de l'école*

*Axe 3 « Le parcours de l'élève : de l'école au collège »*

*Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages : favoriser la continuité des actions GS/CP et CM2/6ème. Du décloisonnement dans les cycles, et des échanges de service inter cycle*

### **Activités pédagogiques complémentaires**

Période 1: 5 GS

Période 2 : 5 MS et 6 GS

Période 3 : 5 MS et 7 GS

Période 4 : 3 MS et 3 GS

Période 5: 4 MS et 5 GS

### **Compétences travaillées:**

*En moyenne section:*

**S'approprier le langage** : - nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant de la vie quotidienne

**Découvrir l'écrit** : - reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet

**Découvrir le monde** : - dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus

- Associer le nom des nombres connus avec leur écriture chiffrée

*En grande section*

**Découvrir l'écrit** : - différencier les sons

**Reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet**

**Découvrir le monde** : - dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus

- Associer le nom des nombres connus avec leur écriture chiffrée

### **Activités pédagogiques complémentaires école élémentaire**

Cp = tous les élèves + 2 en particulier

Cp-Ce1 = 16 ce1 dont 4 régulièrement

Ce1 = 8 élèves

CE2 = 10 élèves

Cm1 = 8 élèves

Cm2 = 5 élèves

(Les compétences travaillées ont déjà été exposées au deuxième conseil d'école.)

### **C- A.P.S.**

#### **Nouveaux horaires de l'école maternelle:**

Lundi mardi jeudi vendredi

9h00 - 12h00 13h30 - 15h45

Mercredi

9h00 - 12h00

#### **Nouveaux horaires de l'école élémentaire**

Les horaires de l'école élémentaire :

Lundi mardi jeudi vendredi

8h50 - 11h50 13h30 - 15h45

Mercredi

8h50 - 11h50

**Pour les 2 écoles, les A.P.S. auront lieu de 15h45 à 16h30. Une note explicative sera donnée aux parents avant la fin de l'année scolaire**

### **D- Matériel et travaux**

**Ecole maternelle :**

**Matériel :** achat d'ordinateurs

**Travaux à prévoir :** changement des huisseries côté classe PS

Rideaux coin bibliothèque

Pose de stores dans le couloir côté jardin

Marelles à repeindre

Mise en place de barrières côté portillon (entrée) car la haie est dangereuse

**Ecole élémentaire :**

**Matériel :** mobilier bureau de direction

Mobilier scolaire en fonction des effectifs

**Travaux :** bureau de direction + salle de rangement du matériel sportif

Etagères dans la BCD

Un point sera fait avant la sortie des classes avec Mme BEAUSSE pour les travaux à réaliser durant l'été.

**E- QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :**

**Questions des Parents d'Elèves Maternelle :**

Est-ce que les enfants qui mangent à la cantine le mercredi midi ont leur serviette à disposition, et si ce n'est pas le cas, pourquoi?

Les serviettes sont accrochées aux porte-manteaux. Elles seront mises à disposition des enfants

**Questions des Parents d'Elèves Elémentaire :**

Est-ce qu'il serait possible sur le temps de garderie, que les enfants puissent faire leurs leçons dans le calme à partir de la rentrée ?

Sans encadrant supplémentaire c'est impossible à mettre en place. Pour être au calme les enfants devraient être à l'étage de la garderie et donc sous la surveillance d'un encadrant.

Pourquoi les repas des enfants n'ont-ils pas été fournis lors des sorties annulées?(Pique-niques dans la classe)

L'annulation trop tardive des sorties n'a pas permis de refaire la commande des repas.

L'aménagement de la sortie de l'école, rue des Tilleuls a-t-il été rediscuté ?(agrandissement du trottoir, voie à sens unique, mise en place d'un ralentisseur, panneaux d'information de la présence des enfants...également sur les grands axes, route de Niort et route de Saint Maxire )

Sur une période de 2 mois les aménagements suivants vont être testés :

- a. – Rue des tilleuls à sens unique (route de St Maxire à route de Niort)
- b. – Mise en place de 5 panneaux (sens unique, sens interdit...)
- c. – 1 ralentisseur rue des tilleuls et donc une zone à 30

Un bilan sera effectué au bout de 2 mois afin de voir si la solution mise en place est efficace. Proposition d'interdire la rue des tilleuls aux poids lourds.

- Ajout d'un passage piéton route de St Maxire au niveau du chemin blanc.

Serait-il possible d'installer des sanitaires dans la petite salle de sport ?

A l'étude par la commission bâtiment qui va se réunir.

Certains parents d'élèves veulent savoir pourquoi ils n'ont pas été consultés avant la proposition des nouveaux horaires, par rapport aux 2 décrets (du 24 janvier 2013 et du 07 mai 2014), 45 min d'APS par jour leurs semblent courts pour pouvoir pratiquer une activité et également plus difficile de trouver des bénévoles sur un temps si court.

Est-ce que le même enfant pourra pratiquer les APS tous les jours?

La décision du choix du décret a été prise en fonction des retours d'expériences de d'autres écoles. A l'heure actuelle et avec le retour du sondage : avec 2 encadrants un enfant pourra participer à au moins 1 activité par semaine.

**Le Conseil d'Ecole n°3 est levé à 20h15**

- Pot de l'amitié offert par les 2 écoles
- Remerciements aux différents partenaires éducatifs : le personnel communal, l'APE, les RPE, la médiathèque et les parents d'élèves volontaires lors des sorties ou interventions.

Secrétaire de séance :

Mme BIROT

Représentants des Parents d'élèves :

Mme GRELIER / Mme BIROT

Représentants la municipalité

Mme BEAUSSE

Directeurs des Ecoles :

Mme LUCAS / M. CIVRAIS